le Canada pour l'année en cours sont plus favorables que celles de notre gouvernement, les nôtres doivent donc être le plus réalistes possible.

Je ne me fais pas le défenseur des prévisions. Elles sont nécessaires. Il faut bâtir ce genre d'hypothèses, mais ne pas se surprendre quand elles ne sont pas aussi exactes que ne l'espéraient les prévisionnistes. Elles ne le sont jamais.

Le sénateur Olson: Vous vous trompez tout le temps.

Le sénateur Roblin: Si nous nous trompons tout le temps, eh bien, tout le monde se trompe constamment. Voilà ce que cela veut dire. Tout le monde se trompe constamment, parce nous ne nous éloignons pas trop des prévisions.

Je voudrais ajouter un ou deux commentaires pour exprimer à quel point je suis satisfait de la bonne gestion du gouvernement actuel. Ces dernières années, si je peux retrouver mes chiffres, les frais associés aux dépenses du gouvernement, ce qu'on appelle les dépenses de programmes, ont augmenté à un taux de 3,9 p. 100 depuis l'arrivée du gouvernement au pouvoir. À 3,9 p. 100, cela ne représente pas une hausse énorme.

Pendant la période précédente, qui remonte jusqu'aux années 1970, ces dépenses augmentaient de 13,8 p. 100 par année. Si l'on a réussi à les contenir à 3,9 p. 100, c'est que quelqu'un veille à faire des économies et à garder l'augmentation des dépenses en-deça du taux d'inflation. De toute évidence, dans certains domaines, le gouvernement n'a pas si bien réussi, mais dans l'ensemble, il n'a pas à avoir honte de sa performance.

Quand on tient compte de tous ces facteurs, ainsi que du fardeau de la dette, on constate à quel point il est difficile pour le gouvernement de planifier bon nombre de nouvelles mesures que certains d'entre nous réclament, mais que nous ne pouvons financer dans la situation actuelle. Leurs efforts en vue de réduire le taux d'augmentation des programmes de dépenses sont effectivement louables et je les appuie.

• (1130)

L'allégement fiscal prévu dans ce budget a été minimisé par les gens d'en face. C'est de bonne guerre. C'est comme cela qu'on fonctionne. Les gens d'en face invoquent les statistiques les moins flatteuses pour parler de cet allégement fiscal. Lorsque j'ai consulté le Winnipeg Free Press, au lendemain du budget, j'ai appris qu'au cours des deux prochaines années les résidants du Manitoba allaient payer 60 millions de dollars de moins en impôt qu'ils n'auraient en à le faire autrement. Il s'agit d'une somme importante dans ma province. Personne n'ose prétendre que la situation est parfaite, mais cet allégement du fardeau fiscal des contribuables de ma province est une mesure dont ils seront reconnaissants. Le fait de dire que cet allégement fiscal est négligeable équivaut à refuser de reconnaître son importance.

Les petites entreprises des ma province vont aussi bénéficier de cette mesure. En effet, grâce à ces initiatives, les petites entreprises au Manitoba sont moins imposées que leurs vis-àvis aux États-Unis. Ce fait mérite d'être mentionné. Cette situation va inciter les gens d'affaires de ma province à s'activer. Ceux-ci se débrouillent bien sur les marchés d'exportation. Trois d'entre eux ont été invités l'autre jour à une émission du réseau anglais de Radio-Canada à titre d'exemples de personnes qui savent comment soutenir avec succès la concurrence sur le marché nord-américain. Je suis fier d'eux. Il faut se féliciter du fait que le fardeau fiscal des petites entreprises est moins lourd au Manitoba qu'aux États-Unis. Je suis fier que le gouvernement ait pris ces dispositions.

Je voudrais prendre les quelques minutes qui me restent pour discuter des vertus réelles du budget. Il faut reconnaître que le gouvernement ne peut, en lui-même, être la solution ou la réponse à nos problèmes. Si nous nous préoccupons de l'économie du Canada, nous devons admettre que celle-ci va s'améliorer ou empirer selon ce que les Canadiens feront avec les outils qui leur sont fournis.

Je voudrais faire quelques observations dans ce sens à l'égard de la politique monétaire. Je suis très heureux de parler de la politique monétaire. Je n'ai pas toujours approuvé tout ce que la Banque du Canada a fait. Il n'y a pas très longtemps, j'ai pris la parole ici pour dire que la Banque du Canada devait annoncer qu'elle avait gagné la guerre contre l'inflation puis passer à autre chose. Je maintiens ces propos. Avec un taux d'inflation de 1,7 p. 100 pour les six derniers mois de 1991, taux le plus bas parmi les pays du Groupe des Sept, nous pouvons considérer que l'inflation est jugulé. Il est possible que la Banque du Canada ait accordé trop d'importance à ce volet de ses responsabilités. Je pense que c'est le cas et qu'elle peut maintenant s'occuper d'autres questions.

Quelles sont les avantages d'un taux d'inflation peu élevé? Un tel taux nous place non seulement dans une position plus compétitive vis-à-vis des États-Unis, mais aussi dans une position plus favorable face à tous nos partenaires commerciaux, y compris le Japon et l'Europe. Tout le monde est dans la même situation. Le faible taux d'inflation au Canada se révélera l'un des bons outils dont nous disposons pour restructurer l'économie du pays. Celle-ci doit être restructurée parce que nous savons que la façon de faire, au Canada ainsi que dans n'importe quel pays au monde, a évolué. L'un de nos grands problèmes à l'heure actuelle consiste à procéder à s'adapter au nouvel ordre mondial et à la nouvelle situation économique sur notre continent et dans le monde. Le fait d'avoir un taux d'inflation de 1,7 p. 100 nous aidera beaucoup à cet égard.

Un autre détail a échappé au sénateur, à propos de la politique monétaire: les taux d'intérêt ont énormément baissé. J'espère qu'ils baisseront encore davantage. Cela veut dire que les frais d'intérêt du gouvernement du Canada diminueront de 3 milliards. Et qu'est-ce que cela veut dire pour le simple citoyen? pour les créanciers hypothécaires? pour les entreprises qui essaient d'emprunter pour poursuivre leur exploitation? Cela veut dire que l'un des coûts les plus importants peut être désormais mieux contrôlé que ce ne fut le cas pendant un certain temps. C'est une excellente nouvelle.

Prenons par exemple une personne qui a un emprunt hypothécaire de cinq ans, à 75 000 \$, pour sa maison dont l'amortissement doit s'étaler sur 25 ans. Ses frais d'intérêt sont passés de 900 \$ par mois à environ 650 \$. L'économie est de 25 p. 100. Les petites entreprises feront des économies semblables sur leurs emprunts. Soit dit en passant, une autre mesure sera très utile aux petites entreprises, celle qui permet de traiter les intérêts des entreprises sur la même base fiscale que les dividendes.

La baisse des taux d'intérêt aura un retentissement énorme dans toute l'économie, si on a un peu de patience. Si le